



MAIRIE DE LA TOMBE

Canton de Provins

18, rue Grande

77130 LA TOMBE

Tél : 01.64.31.33.50

Mail : secretariat@latombe77.fr



Edition octobre 2024

La Gazette de Notre Village

Le parmentier de canard aux patates douces de Cyril Lignac

Ingrédients pour 4 personnes :

- 2 cuisses de confit de canard
- 4 champignons lavés
- 1 botte de ciboulette
- 100 g de beurre
- 50 cl de crème liquide
- Huile d'olive
- 1 oignon épluché
- 3 tomates mûres
- 600 g de patates douces
- 40 cl de bouillon cube
- 1 morceau de parmesan
- Sel fin et poivre du moulin



Préparation :

Préchauffer le four à 190°C. Déposer les patates douces au four sur une plaque et les laisser cuire 1 heure à 190°C. Au terme de la cuisson, ouvrir en deux et récupérer la chair puis la déposer dans une casserole avec le beurre et 20 cl de bouillon de volaille pour former une purée. Assaisonner de sel et poivre.

Programmer le four en grill à 240°C. Dans une casserole, verser la crème et la faire réduire de moitié, ajouter le parmesan râpé, mélanger et garder de côté. Si vous faites le hachis la veille, faites la crème de parmesan le jour même. Elle ne se garde pas au frais.

En même temps que la purée cuit, ciseler l'oignon, émincer les champignons et couper les tomates en morceaux. Les garder séparément. Dans une cocotte chaude, à l'huile d'olive, faire revenir l'oignon à feu doux pour obtenir une coloration blonde, ajouter les champignons, laisser sortir l'eau naturelle, la faire réduire, ajouter les tomates et ajouter le bouillon. Laisser cuire 10 minutes. Pendant ce temps-là, couper les cuisses de canard en petits cubes. Les ajouter à la cuisson mais ne pas ajouter le gras. Cuire 10 minutes de plus.

Dans un plat, étaler la viande mijotée, par-dessus la purée de patate douce et napper de crème parmesan, enfourner et faire gratiner 4 minutes. Servir avec une salade de roquette en vinaigrette, ajouter de la ciboulette ciselée.

Edito du Maire

Chères Tombières, chers Tombiers,

Comme vous l'avez peut-être remarqué, notre église a été victime de saccage par une ou des personnes mal intentionnées. Ainsi nous avons un vitrail qui a été cassé. Nous allons donc remettre les protections qui avec le temps avaient disparues. Bernard Murith avec ses talents a refait ces protections manquantes. Elles vont être incessamment installées. Il est dommage que nous soyons obligés de faire cela pour prévenir de gestes mal intentionnés. Ce qui est vrai pour l'église l'est également pour tous les biens publics de notre commune. Je rappelle une chose simple, ce sont nos impôts locaux qui financent tous nos équipements publics, saccager les biens publics, c'est dégrader ses propres biens.

Lors du conseil municipal de septembre, nous avons décidé de vous proposer un service de broyage de végétaux au tarif unique de 20€ pour un volume n'excédant pas les 10m³. Plusieurs personnes de la commune sont intéressées mais elles ne savent pas comment demander ce service. C'est simple, il suffit d'envoyer un mail (secretariat@latombe77.fr) ou bien d'appeler la mairie (01 64 31 33 50) avec la date souhaitée d'intervention. Kevin prendra rapidement contact avec vous pour définir une date ferme.

Nous approchons de la fin de l'année et nous avons donc la cérémonie du 11 novembre, le beaujolais nouveau et le spectacle de Noël. J'espère vous voir nombreuses et nombreux

MARC CHAUVIN

Histoire du village

Propriétaires – le pont

Vers 1830, Louis Jacques Gonnet, "cantonnier des routes royales, demeurant à La Tombe", était affecté à l'entretien de la route royale n°51, dite de Mézières à Orléans. Depuis un siècle déjà, celle-ci traversait la commune, séparant du village le "hameau du moulin". Elle disposait d'un relais de poste au Petit-Fossard et d'un autre à Bray.

Une nouvelle voie vint emprunter la grande rue du village. Elle était destinée à relier La Ferté-Gaucher à Villeneuve la Guyard. Pour ce faire, un pont fut construit à La Tombe Il fut ouvert à la circulation (tout d'abord avec péage) en 1858.

A la même époque, sur la rive droite de la Seine, un chemin de fer fut mis en service (1852) entre Montereau et Troyes. Le maire de La Tombe décida de faire reconstruire l'église paroissiale (1860), qui datant du XIIe siècle était fort délabrée. A Misy, un pont enjamba l'Yonne à partir de 1861.

De telles transformations étaient dues à l'essor industriel et commercial, qui domina cette période (Restauration et Second Empire). La commune de La Tombe allait-elle en bénéficier ?

Notre population

Toute l'équipe municipale souhaite la bienvenue dans notre village à Lola Navarro et Mehdi Lachemi. Nous espérons qu'ils se plairont parmi nous.

Vie de la commune

La mise en eau test du casier pilote devrait avoir lieu durant la semaine 48. Durant quelques semaines, les animaux migreront vers des endroits plus sûrs et traverseront donc les routes ! La route entre La Tombe et Chatenay sera alors limitée à 70 km/h. Soyez prudents !

Vie de la population

- Promenade du mois



Nous vous donnons rendez-vous sur la place de l'église dimanche 3 novembre à 9h30.

- **Halloween**

Merci à tous nos habitants qui ont contribué au développement des caries de nos petits monstres !



- **Carnaval 2025**



Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 8 novembre à 19h dans la salle du préau pour avancer sur notre projet de char.

- **11 NOVEMBRE**

Comment le souvenir se construit-il au lendemain de la Grande Guerre ?

Plus de 1,4 million de soldats sont morts. La France est meurtrie. La population a besoin de se réunir autour de symboles forts comme le Soldat inconnu. Son anonymat le rend universel : personne ne connaît ni son grade, ni son origine sociale, ni sa couleur de peau, ni sa religion... Il représente tous les Français morts au combat. La tombe de ce Soldat inconnu est alors installée à l'Arc de Triomphe le 11 novembre 1920, puis sous l'Arc lui-même le 28 janvier 1921. Cet emplacement symbolique ne permet plus aux armées de défiler de nouveau sous l'Arc, comme un point final au défilé de la Victoire du 14 juillet 1919. Cela marque l'espoir de ne plus jamais revivre une guerre aussi sanglante.

Comment l'idée de la Flamme s'est-elle ensuite imposée ?

On se rend compte que de nuit, la tombe s'efface dans l'obscurité, faisant disparaître le Soldat inconnu. On estime alors que cette « dalle sacrée » n'est pas assez délimitée. Vient l'idée d'un feu perpétuel sous l'Arc de Triomphe. Cette perspective plaît aussitôt à l'opinion publique.

Quelle forme ce feu perpétuel va-t-il prendre ?

Un concours est lancé pour sélectionner la structure. Entre des projets de grandes torchères, l'architecte Henri Favier propose un monument proche du sol où le spectateur est invité à baisser le regard. Son idée est retenue. La flamme jaillira de la gueule d'un canon au centre d'un faisceau d'épées déposées sur un bouclier. Cette structure en bronze, réalisée par Edgar Brandt, prône le « plus jamais ça » : le feu jaillit d'un canon pour la dernière fois afin de rendre hommage aux soldats morts pour la France.

Depuis 1923, la Flamme est ravivée tous les jours. Pourquoi cette cérémonie est-elle quotidienne ?

L'unité de temps, de lieu et d'action renforce le symbole autour de la Flamme. À travers une cérémonie simple et codifiée, nous prenons tous les jours un moment pour nous rappeler pourquoi un Soldat inconnu repose sous l'Arc de Triomphe. C'est une sorte de culte laïc perpétué depuis maintenant 100 ans. Même sous l'Occupation, le ravivage quotidien de la Flamme avait lieu. Sa répétition l'ancre dans une durée supérieure à une vie humaine. C'est dire la force de ce symbole.

Comment cette cérémonie a-t-elle évolué dans le temps ?

À la fin du XXe siècle, de peur que le souvenir de la Grande Guerre ne disparaisse avec les anciens combattants, il apparaît essentiel d'établir un lien entre les différentes générations du feu. La cérémonie de ravivage de la Flamme est ainsi ouverte aux plus jeunes et de nombreux écoliers y participent. C'est aussi un moyen de véhiculer les valeurs de la République française. Cette Flamme transcende les particularismes et appartient à tout le monde : c'est la Flamme de la Nation.



Comme chaque année, nous déposerons une gerbe de fleurs au pied de notre monument aux morts le **11 novembre prochain**. Si vous souhaitez nous accompagner, nous vous donnons rendez-vous à **11h devant la Mairie**. Nous partagerons ensuite le verre de l'amitié.

A 12h30 débutera le repas offert aux Tombières et Tombiers âgés de 60 ans et plus qui ont reçu une invitation. Ils pourront danser à leur guise après s'être restaurés.

- **Soirée Beaujolais**



Nous vous convions **vendredi 22 novembre à 19h au préau**, pour déguster (avec modération) la nouvelle cuvée accompagnée de fromages et de charcuteries.

Vie dans la communauté de communes

- **Bal des niflettes**

Le comité des fêtes de Jutigny organise une soirée dansante dans sa salle des fêtes le **9 novembre** prochain à partir de 19h. au menu : punch et mises en bouche, jambon à l'os sauce porto, brie de Meaux, salade, salade de fruits et bien sûr niflettes. Tarif : 25€/adulte, et 10€/enfant. Gratuit pour les moins de 3 ans. Renseignements au 06.88.95.27.02

- **Bourse aux vêtements et jouets**

La salle des fêtes de Bazoches-lès-Bray ouvre ses portes pour une bourse aux jouets et aux vêtements le 10 novembre à partir de 9h. Tarif exposant : 5€ la table. Réservation et inscription au 06.87.66.19.82.

- **Soirée choucroute**

Le comité des fêtes de la ville d'Hermé organise un repas « choucroute » suivie d'une soirée dansante le 16 novembre à 19h30 dans la salle polyvalente d'Hermé

- **Johnny Rock**

La ville de Donnemarie-Dontilly propose un repas spectacle samedi 23 novembre à 19h30 dans sa salle polyvalente. Tarif : 35€/personne, 15€ pour les enfants de 3 à 10 ans. Boissons en supplément.

- **Un mot, une phrase, un livre**

La commission « bien vivre en Bassée-Montois » renouvelle cette manifestation le 23 novembre prochain de 10h à 18h dans le gymnase de Fontaine Fourche. Entrée gratuite. Vous pourrez y retrouver des bibliothécaires, des écrivains, des conteuses, les associations « bulles de Bray », « ce soir c'est théâtre », ...

- **Marchés de Noël**

- Un shooting photo (seul, à deux ou en famille) dans un décor de Noël à la montagne et une trentaine d'exposants seront présents le 24 novembre prochain au marché de Noël de Jutigny (rue de l'église) de 11h à 18h.
- Un marché de Noël sous les halles de Bray-Sur-Seine samedi 30 novembre de 10h à 20h. Au programme : ateliers créatifs pour les enfants, contes de Noël, promenade en calèche, photo avec le Père Noël et ses mascottes défilé de voitures anciennes...

- **Mise en eau test du site pilote Seine Bassée**

Après 2 ans de travaux, le chantier touche à sa fin. Il est temps de tester l'étanchéité des bassins. Ces essais se dérouleront en 7 phases étalées sur une durée de 6 semaines.

1. La pré-alerte : 48h avant, les communes, propriétaires, exploitants seront alertés et les procédures de sauvegarde de la faune (effarouchement...) seront activées.

2. L'évacuation du site : des alertes seront envoyées via FR Alert, SMS, sirène de véhicule, ...). Les accès aux sites seront interdits.
3. Le remplissage et le stockage à mi-hauteur : une étape d'une journée et demi. L'eau sera alors stockée durant 14 jours durant lesquels divers contrôles seront effectués.
4. Le remplissage et stockage à pleine hauteur : 1,5 jours pour cette fin de remplissage et à nouveau 14 jours de contrôles.
5. La vidange : une seule phase pour la vidange avec un débit de 21 m³/s.
6. La post-vidange : avant toute réouverture du site, une inspection des terrains sera réalisée. Le nettoyage et la réparation du site sera alors effectué pour permettre la remise en état du site dans les plus brefs délais.
7. La réouverture du site : à l'issue des différents contrôles le site sera de nouveau ouvert aux propriétaires et usagers.

Vie hors CCBM

- **Soirée choucroute**

Le comité des fêtes de Dormelles organise une soirée karaoké et danse le samedi 16 novembre à 20h autour d'une choucroute. Tarif adulte : 25€, 15€ pour les enfants de moins de 12 ans.

- **Entre nous**

Le groupe Entre Nous 89 interprètera les chansons de la grande guerre 1914-1918 dimanche 10 novembre à 15h dans la salle des fêtes de Brannay.

Informations diverses

- Ouverture de la mairie : les vendredis de 17h00 à 19h00

- Horaires de la déchetterie de Montereau (1 rue des prés saint martin) :
 - Du 1^{er} avril au 30 septembre : lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi : 8h30-12h30/ 13h30-19h, le vendredi : 13h30-19h, le dimanche : 8h30-13h30
 - Du 1^{er} octobre au 31 mars : lundi, mercredi, jeudi et samedi : 9h-12h30/ 13h30-18h, le mardi : 8h30-12h30/ 13h30-18h, le vendredi : 13h30-18h, le dimanche : 9h-12h

➤ Numéros d'urgence :

- ✓ Police : 17 ou 112
- ✓ SOS médecin : 3624
- ✓ Pompiers : 18 ou 112
- ✓ Samu : 15 ou 112
- ✓ Violences envers les enfants : 119, envers les femmes : 3919

- ✓ Harcèlement scolaire : 3020, cyberharcèlement : 0800 200 000
- ✓ Gendarmerie de Donnemarie-Dontilly : 01.60.58.20.00
- ✓ Préfecture de Melun : 01 64 71 77 77
- ✓ Sous-préfecture de Provins : 01 60 58 57 77
- ✓ Pharmacie de garde : contacter le commissariat de Montereau ou de provins :
 - Commissariat de Montereau : 01.64.70.44.00
 - Commissariat de Provins : 01.60.52.21.30

➤ Horaires d'ouverture de la brigade de Donnemarie-Dontilly :

- Les lundis, mercredis et vendredis : 14h - 18h (de 8h à 12h à Bray)
- Les mardis, jeudis et samedis : 8h – 12h (de 14h à 18h à Bray)
- Les dimanches : 15h – 18h (9h – 12h à Bray)
- Les jours fériés : 9h – 12h ou 15h – 18h

➤ La Tombe sur internet ou sur téléphone



Mairie La TOMBE



la_tombe_77



<https://www.latombe77.fr>



Si vous êtes partisan de l'écologie et souhaitez recevoir la gazette par mail, n'hésitez pas à en faire la demande auprès de la mairie, nous sommes à votre écoute. Un simple mail suffit ! secretariat@latombe77.fr

LE PROVERBE DE FRANCINE

Le monde est un livre dont chaque pas nous ouvre une page

A. De Lamartine